



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet

Tél. : 02 41 63 08 67

Mr et Mme BERNARD ET GENEVIEVE BREVET

3 IMPASSE DES CHENES

49280 ST LEGER SOUS CHOLET

02 41 56 25 08

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : UPH et by pass
et fournitures

Le client déclare que :

Equipe : Gautier

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 05/07/24
- ☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à St Léger Sous le 05/07/24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)
cholet

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° Caisse d'Epargne N° 0001798 : C.D. : 0001812
D'un montant de 110 € : 110 €

Fiche suivi entretien Et/Ou SAV

☐ VMI
 ☒ VPH
 ☒ EOLECOPASS

passé en juin 2022.

REF Client : KRENET									
date entretien	Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers	prochain entretien le :		
19/06/23	Gautier	échelle / lumière accès dangereux A		G4 cassette	AA	✓	3008		
05/07/24	Gautier	✓		G4	AA	entretien by pass	3008		

⚠ Les entratiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.

PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin